

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

des services de l'État en Mayenne



Cette nouvelle présentation du rapport d'activité des services de l'État en Mayenne a pour ambition de proposer une vision plus claire et plus abordable de l'action de l'État dans toutes ses composantes.

Plutôt que de tendre vers une présentation exhaustive de l'action des administrations déconcentrées dans le département, qui peut être parfois ennuyeuse pour le lecteur, il m'est apparu nécessaire de faire également ressortir l'impact des décisions et des choix des administrations régionales et des opérateurs publics comme l'ADEME, la Caisse des dépôts et consignations, la BPI, Pôle Emploi, etc...

L'action de l'État ne saurait se résumer aux seules initiatives et décisions des services préfectoraux.

Il est en effet nécessaire que les élus et les citoyens aient connaissance de l'ensemble des domaines d'intervention, financière ou non, de la puissance publique dans le département. Il ne doit pas et il ne peut pas y avoir de



territoire négligé ou oublié par l'État. Le sentiment d'abandon ne doit pas non plus prospérer. Il est parfois le résultat d'une perception faussée de la réalité, en décalage avec ce qui est entrepris et en l'absence d'informations de la part des services de l'État.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'être davantage présents sur les réseaux sociaux pour expliquer les politiques publiques que porte le gouvernement dans de nombreux domaines : économie, emploi, formation, transition écologique, agriculture et alimentation. La sécurité publique et la sécurité routière sont

aussi des sujets au cœur des préoccupations des Français. Ces missions ont donc mobilisé l'ensemble des services au cours de l'année 2017.

La Mayenne dispose de nombreux atouts qui la placent dans une position très favorable pour son développement. Je salue le travail commun et l'esprit constructif des relations entre l'État et les collectivités locales qui nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance.

Frédéric Veaux, préfet de la Mayenne

SÉCURITÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
PROTECTION DES CONSOMMATEURS
VIOLENCES CONJUGALES
VICTIMES
SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN POLICE
SÉCURITÉ CIVILE
GENDARMERIE
POMPIERS
GESTION DE CRISE
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

COHÉSION DES TERRITOIRES

NUMÉRIQUE
SANTÉ
CONTRATS DE RURALITÉ
MOBILITÉS
HABITAT
ROUTES
INVESTISSEMENTS
FSIL
CENTRE-BOURG
REVITALISATION
POLITIQUE DE LA VILLE
RAIL

CITOYENNETÉ

ÉDUCATION
INSERTION
ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES
ÉLECTIONS
HANDICAP
SPORT
CULTURE

ÉCONOMIE

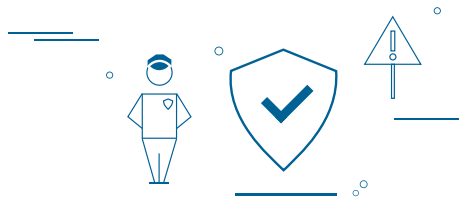
AGRICULTURE
EMPLOI
FORMATION
INVESTISSEMENT D'AVENIR
ARTISANAT
APPRENTISSAGE
COMPÉTITIVITÉ
INDUSTRIE
COMMERCE
RECHERCHE

ENVIRONNEMENT

ÉOLIENNES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
MÉTHANISATION
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
SÉCHERESSE
GASPILLAGE ALIMENTAIRE
QUALITÉ DES EAUX
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux





Protéger nos concitoyens

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'insécurité routière est toujours au cœur des préoccupations de l'État en Mayenne. Un seul objectif : réduire l'accidentalité et le nombre de victimes.

Les actions de sécurité routière ont été élargies et amplifiées en 2017 par des sensibilisations spécifiques afin de combattre la dégradation des comportements des usagers de la route.

90 871

excès de vitesse sanctionnés en 2017

10 243

personnes sensibilisées à la sécurité routière



140

accidents corporels

22

tués

163

blessés

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

En Mayenne, le nombre de faits de délinquance est globalement stable. Atteintes aux biens : le taux de criminalité pour 1 000 habitants s'élève à 15,34 % (32,96 % au niveau national).

Atteintes aux personnes : le taux est de 5,18 % (8,89 % au niveau national).

Plusieurs dispositifs mis en œuvre ou poursuivis en 2017 :

- les protocoles de participation citoyenne incitant les habitants d'une commune ou d'un quartier à adopter une attitude de vigilance,
- l'application « stop cambriolages » pour smartphone qui vise à alerter la population sur les cambriolages en série,
- les opérations « tranquillité vacances » permettant la surveillance des habitations, lors de l'absence de leurs occupants et qui se sont étendues aux zones d'activités avec les opérations « tranquillité entreprises »,
- pendant les périodes de fin d'année, les opérations anti-hold-up assurant une surveillance particulière des commerces les plus exposés (bijouteries, banques, centres commerciaux...),
- l'expérimentation de la brigade territoriale de contact de Martigné-sur-Mayenne.



LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Les services de l'État exercent une mission permanente de veille, de repérage et de lutte contre la radicalisation.

SÉCURISATION DES GRANDS RASSEMBLEMENTS

Les nombreuses manifestations culturelles ou sportives organisées en Mayenne, qui contribuent à l'animation et à l'attractivité du territoire, font l'objet d'une attention particulière s'agissant de la sécurité du public. Les services de l'État accompagnent les organisateurs pour sécuriser ces événements. 76 plans de sécurisation des rassemblements ont été réalisés en 2017. Les militaires de la mission Sentinelle sont venus à 6 reprises en Mayenne pour protéger ces rassemblements.

LA SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC EST UNE PRIORITÉ

6 520 établissements suivis par la commission de sécurité

Le travail commun des forces de sécurité, des directeurs d'écoles, des chefs d'établissements et des assistants de prévention de l'éducation nationale a permis de réaliser **472 exercices relatifs à la sécurité** (incendie, confinement ou évacuation en cas de risque majeur) et de parfaire la culture commune du risque. Parallèlement, 104 établissements recevant du public ont fait l'objet d'une visite de la commission de sécurité. **692 dossiers ont été instruits par les sapeurs-pompiers préventionnistes.**



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

contrôles de la DDCSPP

700 contrôles en élevages, des contrôles permanents en abattoirs.

420 contrôles en établissements (alimentation animale, transformation, restauration, points de vente) : plus de 2 000 prélèvements suivis de 15 procès-verbaux, 70 mises en demeure et 3 fermetures administratives.

Des actions de contrôle spécifiques pour vérifier la bonne information du consommateur en matière de traçabilité des origines des produits agricoles :

- obligation d'affichage de l'origine de la viande bovine dans les restaurants (exigence applicable depuis 2002) : 3 procès-verbaux établis sur les manquements constatés,
- mise en œuvre au 1^{er} avril 2017 de la nouvelle réglementation s'appliquant aux produits transformés à base de viande et de lait : 6 avertissements et 1 mise en demeure.

COMITÉ LOCAL « ABATTOIRS ET BIEN-TRAITANCE DES ANIMAUX »

Installé par le préfet le 11 octobre 2017 et animé par la DDCSPP, il rassemble des éleveurs, des abattoirs et des représentants de la société civile (consommateurs et associations de protection animale).

SÉCURITÉ JURIDIQUE

17 023 actes des collectivités

territoriales contrôlés par la préfecture.



Assurer
le développement équilibré
des territoires

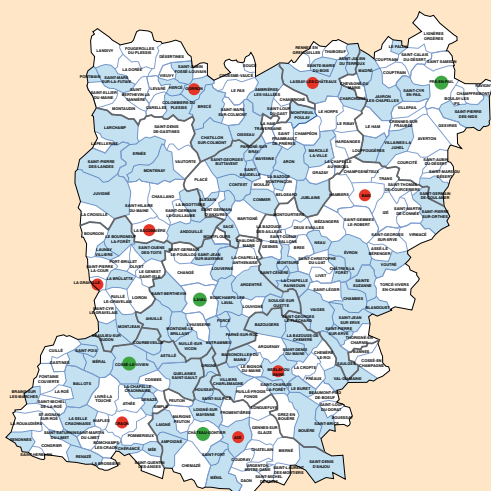
Dotation d'équipement des
territoires ruraux

7,1 M €

122 projets soutenus

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), subvention à destination des communes et EPCI, permet de financer des projets d'investissement dans les domaines économique, social, environnemental et touristique, de favoriser le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Département de la Mayenne
Couverture DETR - FSIL en 2017



- DETR opérations portées par les EPCI
- DETR opérations portées par les communes
- FSIL

LES CONTRATS DE RURALITÉ

Coordonnent l'ensemble des dispositifs et des moyens publics existants pour accélérer le développement des territoires ruraux. En 2017, en Mayenne :

- **1,25 M €** de subventions d'État,
- **10 contrats** signés entre l'État et les établissements publics de coopération intercommunale,
- **30 opérations** subventionnées correspondent à des **investissements pour plus de 8 M €** par les collectivités. Exemples : la création d'une micro-crèche à Izé, la requalification paysagère du site du Belvédère du Mont des Avaloirs, le projet du centre aquatique de Craon, la restructuration d'un bâtiment à usage de restaurant «Le Pontaminois» à Pontmain et la couverture du logement des apprentis à La-Chapelle-au-Riboul.



FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (FSIL)

● **1,96 M €** d'aides accordées par l'État pour **10,4 M €** d'investissement public,

● **5 opérations** subventionnées dont l'espace St Fiacre à Château-Gontier,

● les priorités nationales sont la mise aux normes, la sécurisation des bâtiments publics et la rénovation thermique.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

En 2017, **1,59 M €** de subventions pour la réalisation de 6 maisons de santé pluriprofessionnelles dans le département (MSP).

INSTALLATION DE MÉDECINS

Le nouveau « zonage médecins » élargi, entré en vigueur en janvier 2018, permettra d'encourager et de favoriser l'installation de médecins en Mayenne.

SIGNATURE DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC

Ce schéma identifie les actions susceptibles d'améliorer l'accessibilité du public à l'ensemble des services proposés sur le territoire. Élaboré en collaboration avec le Conseil départemental, il s'articule autour de 5 thématiques : l'accès aux soins, l'accompagnement des jeunes, l'accompagnement des seniors et des publics fragiles, les MSAP et la mobilité.



PRÉPARATION DU FUTUR GRAND CHANTIER DE RÉNOVATION URBAINE À LAVAL

La convention pluriannuelle pour le renouvellement urbain du quartier Saint-Nicolas sera signée en 2018. La première phase du projet est estimée à 28 M € et les **financements de l'ANRU** mobilisés atteindront **6.6 M €**.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA DIR OUEST

1,48 M € investis pour pérenniser et renforcer le réseau routier national :

- sur la RN 12, entre la Pellerine et Ernée, et dans la traversée de Javron-les-Chapelles,
- sur la RN 162, la rocade de Château-Gontier - Azé.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE et action en faveur de la qualité de l'air intérieur.

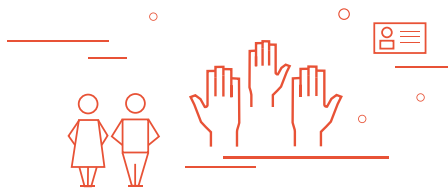
Les élus et les professionnels ont été sensibilisés au repérage et au signalement d'habitats indignes, notamment dans le cadre du contrat local de santé de Mayenne communauté. Par ailleurs, une information sur la qualité de l'air intérieur a été réalisée auprès des collectivités territoriales.

NUMÉRIQUE

2017 marque le point de départ de la mise en place du 100 % fibre FttH pour l'ensemble des territoires ruraux du département accompagné par le fonds national pour la société numérique. La contribution de l'État devrait s'élever à 15,9 M € pour accompagner ce projet porté par le Conseil départemental.

PROTECTION DU PATRIMOINE Plus de 738 000 € de crédits d'État

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine conseille les collectivités et les particuliers, assure la protection et le développement d'une architecture et d'un urbanisme de qualité et durable dans les espaces protégés.



Renforcer la cohésion sociale, notamment à destination des jeunes, des personnes en situation de handicap et des publics les plus vulnérables



- ▲ Maison de services au public
- Préfecture
- Sous-préfecture

SERVICES MIS EN LIGNE

Une préfecture se modernise : vos démarches à portée de clic.

Les procédures de délivrance des titres (cartes grises, permis de conduire, cartes d'identité et passeports) sont désormais dématérialisées. L'utilisateur, sans avoir à se déplacer en préfecture, peut accéder gratuitement à tout moment 24h/24 et 7j/7 depuis son domicile aux téléprocédures en se connectant sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>. En préfecture, un médiateur numérique accueille les usagers sollicitant une aide pour l'accès à Internet. Il est également possible de se rendre dans l'une des 11 maisons de services au public du département (MSAP).

3,6 M €

pour l'hébergement d'urgence des sans-abri et leur insertion sociale



4,1 M €

pour l'accompagnement des 2 904 majeurs mayennais protégés par décision de justice (tutelles et curatelles) confiés à l'UDAF (union départementale des associations familiales), l'ATMP (association tutélaire des majeurs protégés) ou à des mandataires individuels.

ACCÈS DES ESPACES PUBLICS AUX CITOYENS HANDICAPÉS ET À MOBILITÉ RÉDUITE

Plus de 73 % des établissements recevant du public répondent désormais aux obligations d'accessibilité.

DÉSTRA

Développement du sport dans les territoires ruraux à accompagner

Le territoire de la communauté de communes du Mont des Avaloirs a été retenu par le centre national de développement du sport (CNDS) pour mener une expérimentation de « DéSTRA ». Il s'agit de mettre en place tous les outils concourant à ce développement en accompagnant les clubs sportifs, en modernisant les équipements et en favorisant l'émergence de nouveaux modes de pratiques sportives. Cette expérimentation bénéficie d'un financement annuel de 36 000 € sur une période de 3 ans.

SOUTIEN DE LA PRATIQUE DU SPORT DANS LES TERRITOIRES

En 2017, 833 000 € de crédits du centre national de développement du sport (CNDS) dont :

- **300 000 €** pour le financement de la couverture de la piscine de Villaines-la-Juhel,
- **260 000 €** attribués à plus de 60 clubs locaux pour réaliser leurs projets de développement.

DÉPLOIEMENT DU SERVICE CIVIQUE : UNE PRIORITÉ NATIONALE

La DDCSPP agréé les structures d'accueil, finance la mesure et pilote la formation des jeunes. En 2017, près de 200 nouveaux jeunes volontaires se sont engagés en Mayenne, soit une aide de l'État de **1,6 M €**.

ACCUEIL DES MIGRANTS

En 2017, les services de l'État ont ouvert 2 nouveaux centres d'accueil et d'orientation pour migrants à Ernée et à Mayenne, venant ainsi compléter celui de Laval, pour un total de 152 places, en Mayenne, réservées à l'accueil de demandeurs d'asile. L'hébergement, la restauration et l'accompagnement par les travailleurs sociaux sont financés par l'État.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Mise en place d'un hébergement d'urgence géré par l'association les 2 Rives et dédié aux auteur(e)s de violences et permettant au Procureur de la République d'éloigner le conjoint violent du domicile conjugal.

POLITIQUE CULTURELLE

1,19 M € de subventions de la DRAC au bénéfice de la création artistique, des livres et des industries culturelles, de la transmission des savoirs et de la démocratisation de la culture, dont :

- Le Carré à Château-Gontier : soutien financier de l'État de 540 000 €,
- Le 6/4 à Laval soutenu à hauteur de 100 000 €, plus de 112 représentations ont été données en 2017 dont 35 sur les 3 jours du célèbre festival « Les 3 éléphants ».

ÉLECTIONS

L'organisation des 5 scrutins nationaux (élections présidentielle, législatives et sénatoriales) a demandé une mobilisation soutenue des services de l'État en Mayenne en 2017.

En quelques chiffres : 5 opérations de mise sous pli de la propagande électorale réalisées par 625 personnes. 8 256 970 documents envoyés aux électeurs, 260 palettes de documents.



Accompagner les mutations économiques favorisant la compétitivité des entreprises et l'accès à l'emploi

REVITALISATION ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

2 entreprises ont été assujetties à l'obligation de revitalisation pour un montant total de 395 400 €. 13 projets de développement d'entreprises ont obtenu le soutien du fonds départemental de revitalisation pour un montant global de 397 000 €, correspondant à un engagement de création de 117 emplois supplémentaires dans le département.

BAISSE DU CHÔMAGE EN MAYENNE

Avec 10 100 demandeurs d'emploi en catégorie A (demandeurs d'emploi sans aucune activité) à la fin décembre 2017, la Mayenne enregistre en 2017 une baisse du chômage de 4,1 %.

Des signes très encourageants

- La baisse du chômage profite en 2017 aux demandeurs d'emploi hommes, jeunes et seniors. Le nombre de femmes demandeurs d'emploi est stable.
- La reprise économique profite aux jeunes : réduction de 11,7 % de la demande d'emploi des moins de 25 ans.
- Le recul de la demande d'emploi touche aussi les 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Laval, avec -14 % sur les 12 derniers mois.

SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI (SPE)

Le SPE, piloté par l'État, se mobilise au quotidien aux côtés de Pôle emploi, de la Mission locale et de Cap emploi :

- en direction des demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un accompagnement pour le retour vers l'emploi. Exemple : **l'insertion par l'activité économique (concours financier de l'État de 3,5 M €) via les chantiers d'insertion** et les entreprises d'insertion a permis à près de 1 000 personnes de bénéficier d'un tremplin vers l'emploi. La **Garantie Jeune** a offert à 335 jeunes en difficulté la possibilité de découvrir et de multiplier les expériences dans le monde de l'entreprise.
- en direction des entreprises dans le cadre d'un appui renforcé. L'État a souhaité, à travers le financement de différents opérateurs (OPCA, CCI, organisations professionnelles), **accompagner les démarches de gestion des ressources humaines des TPE-PME.**
- dans l'accompagnement des entreprises en difficulté. L'année 2017 a permis la réalisation de **9 diagnostics technico-économiques dans les entreprises de la Mayenne.**

Dans le cadre du SPEP du Nord-Mayenne, organisation le 28 septembre 2017 des premières « **Rencontres de l'emploi** » afin de faciliter les échanges entre recruteurs et personnes en recherche d'emploi.



LA DDFIP APPORTE SON SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU DÉPARTEMENT

pour les aider à préserver leur trésorerie et leur activité en accordant des délais et en traitant les paiements avec célérité :

- Crédit d'impôt emploi compétitivité : plus de 2 100 entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés ont bénéficié de restitutions ou d'imputations d'impôt à hauteur de 39 M €,
- Remboursement des crédits de TVA aux entreprises : **10 000 demandes traitées pour un montant de 116 M €** avec un délai moyen de traitement inférieur à 13 jours,
- Traitement des entreprises en difficulté conjoncturelle : 22 entreprises mayennaises étaient suivies par la mission économique et financière au 30 novembre 2017 représentant plus de 1 100 emplois.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Bâtir des projets de filière en Mayenne : une concertation sous l'égide du préfet

5 tables rondes réunissant la profession agricole, les industriels du secteur et les principales enseignes de la grande distribution implantées en Mayenne ont permis d'échanger sur

l'évolution des filières agricoles dans les domaines de la viande bovine, du lait, de la viande porcine et du cheval Percheron. Prix payés aux producteurs, répartition de la valeur ajoutée, segmentation du marché, étiquetage des produits et contrôle de l'origine « France » des viandes et produits laitiers ont été au cœur des discussions.

Le 25 septembre 2017, les partenaires des différentes filières agricoles ont été réunis pour apporter une contribution aux **États généraux de l'alimentation.**

Politique agricole commune

- Une campagne PAC 2016 soldée (hors assurance récolte) : **124 M €** ont été versés à 6 390 exploitations du département en 2017,
- 322 dossiers « Mesures Agro-Environnementales et Climatiques et aides à l'agriculture biologique » « MAEC/BIO » de la campagne 2015 ont été payés en 2017 pour un montant total de **1,6 M €**. 74 % des dossiers ont été payés en 2017, soit 83 % des dossiers,
- Avance de trésorerie remboursable (ATR) 2017, versée à 5 071 exploitants pour un montant total de plus de **109 M €**. Cette avance représente jusqu'à 90 % du montant des aides directes.



Construire
la transition
écologique et
solidaire

2,61 M €

C'est le montant total
des aides accordées par
l'ADEME en Mayenne
en 2017



Une première en France : une chaudière à combustibles solides de récupération (CSR) raccordée à un réseau de chaleur urbain à Laval.

Cette chaudière a été inaugurée en octobre 2017 sur le site de Séché Eco-Industries à Changé. Le réseau de chaleur urbain de Laval ne consomme plus d'énergie fossile, mais sa taille a doublé permettant de chauffer l'équivalent de 6 400 logements. L'ADEME a accompagné ce projet qui a bénéficié en 2015 d'une aide de 6,1M € (Fonds déchets et Fonds chaleur) attribuée à Séché Eco-Industries et 5,3 M € attribuée à Laval énergie nouvelle (Fonds chaleur).

LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES EAUX EST UNE PRIORITÉ



Seulement 22 % des cours d'eau sont en bon état. Les eaux superficielles alimentent plus de 60 % des besoins en eau potable.

Des contrats territoriaux ont été signés en 2017 entre les syndicats de bassin, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental, pour restaurer la continuité écologique et lutter contre les pollutions diffuses sur les captages prioritaires pour un montant total de 5,3 M € sur 5 ans.

Des aides sont notamment accordées par l'État pour aménager ou effacer des barrages, comme sur les bassins de l'Erve et de la Vaige.

L'action de l'État s'est également concrétisée par la signature d'un arrêté relatif à l'utilisation des phytosanitaires à proximité des points d'eau.

LE PREMIER CONTRAT TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES dans les Pays de

la Loire a été signé entre le Conseil départemental de la Mayenne et l'ADEME en janvier 2017.

45 installations devraient bénéficier de cet accord dans les 3 années à venir, pour une production d'énergie renouvelable annuelle équivalente à 600 000 litres de fioul.

RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ANCIENS

grâce aux crédits de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah).

- Plus de 850 logements ont bénéficié des subventions de l'Anah dont 670 au titre du dispositif dédié aux ménages à revenus modestes,

- Près de **7 M €** de crédits engagés pour **15, 64 M €** de travaux générés sur le territoire au titre de la lutte contre la précarité énergétique, le maintien à domicile, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation des co-propriétés,

- Plus de 42 % d'économie d'énergie en moyenne par logement.

PLAN DE MAÎTRISE DES SANGLIERS contrôle des établissements d'élevage

En fort développement, la population de sangliers est à l'origine de dégâts agricoles, d'incidents de sécurité routière, sanitaires... Un plan national de maîtrise de l'espèce a été imposé qui se traduit en Mayenne par différentes actions de contrôle menées par l'ONCFS.

TEPCV

4 nouvelles conventions « territoire à énergie positive pour la croissance verte » signées en 2017 en Mayenne

pour soutenir des actions de transition énergétique portées par les collectivités. La CC du Mont des Avaloirs a, par exemple, mis en place une offre innovante de véhicules électriques en auto-partage. Ce financement a également contribué à la modernisation de l'éclairage public de certaines communes et à la réalisation de voies douces.

L'ÉOLIEN EN MAYENNE source d'énergie renouvelable

Les services de l'État ont mis en place des « pôles éoliens » en partenariat avec le Conseil départemental et d'autres acteurs du territoire concernés pour accompagner les porteurs de projets et décider des financements avant l'instruction des autorisations environnementales.

LA MÉTHANISATION une opportunité pour les territoires

Le potentiel en substrats méthanogènes est important en Mayenne du fait de l'implantation de nombreuses entreprises agro-alimentaires. Les « pôles méthanisation » des services de l'État, en partenariat avec le Conseil départemental et d'autres acteurs du territoire, accompagnent les porteurs de projets et étudient les financements envisageables avant l'instruction du dossier d'autorisation environnementale. Actuellement, 5 unités de méthanisation, principalement portées par des agriculteurs, sont en fonctionnement et plus de 10 projets sont en phase d'étude.